

Notes de livraison
Taxonomie LCB-FT V2.3.1_pwd1
2024-06-21

La taxonomie **LCB-FT V2.3.1_pwd1** « draft » issue de la réglementation relative à la Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) utilise l'architecture Eurofiling. Elle s'applique aux domaines Banque et Assurance et entre en vigueur à partir de l'arrêté du **31 décembre 2024**.

La version LCB-FT V2.3.1_pwd1 (Public Working Draft 1) est une version préliminaire de la taxonomie LCB-FT V2.3.1 publiée pour consultation.

Vos remarques et commentaires éventuels sont attendus avant le **05/07/2024** à l'adresse de support habituelle : sagemoa-garu@acpr.banque-france.fr

Cette taxonomie met en œuvre l'instruction ACPR n°[2022-I-18](#).

Cette version V2.3.1 ne comporte pas d'évolution dans le contenu des tableaux.

Les seules différences avec la version précédente V2.3.0.3 concernent :

1. La fin de l'allègement pour la remise à 12/2024 :

À l'arrêté de 12/2023, les organismes visés à l'article 1er de l'instruction n'étaient pas tenus de répondre aux questions 1.030, 3.360 à 3.400, 3.430 à 3.437, 7.040 à 7.108, 7.120, 7.140 à 7.160, 7.191 à 7.193, 7.250, 7.251, 7.976 à 7.981, 7.994 à 7.997, 8.080, 8.090 et 8.240.

En conséquence, les contrôles portant sur ces lignes étaient rendus inactifs dans la version de taxonomie V2.3.0.

À l'arrêté de 12/2024, ces lignes ne sont plus facultatives et font désormais l'objet de contrôles.

2. La correction de l'assertion val **tv02-1** (erronée et désactivée en V.2.3.0)

3. La correction du libellé « métier » de l'assertion TB.07.01-EXT_00480

4. L'amélioration du référencement de certains contrôles inter-tableaux (distinction Banque/Assurance)

Les livrables associés à la taxonomie sont :

○ Documentation

- Ce document
- Un document décrivant la taxonomie (ACPR_LCB-FT_Description_de_la_taxonomie_V2.3.1.pdf)

- DPM
 - Dictionnaire (ACPR_LCB-FT_Dictionnaire_v2.3.1.xlsx)
 - États annotés (ACPR_LCB-FT_États_Annotés_v2.3.1.DPC.xlsx)
- Taxonomie
 - La taxonomie, dans un paquetage incluant les éléments externes utilisés (Eurofiling et XBRL International)
- Contrôles
 - Un fichier de contrôles (ACPR_LCB-FT_Validations_v2.3.1_pwd1.csv) contenant la liste des assertions
 - Un fichier de documentation des contrôles (ACPR_LCB-FT_Validations_Documentation_v2.3.1_pwd1.xlsx)
- Instances
 - Un fichier d'instance squelette, comportant l'ensemble des faits possibles, pour chaque point d'entrée avec des données aléatoires, sans cohérence métier.